

**L'hon. Lionel Chevrier (Laurier):** J'aimerais poser une question supplémentaire. Étant donné la déclaration suivante qu'il a faite à Magog, pendant la campagne électorale:

Nous prendrons des mesures rapides et énergiques contre ceux qui prétexteront la dévaluation pour hausser le prix des marchandises...

Quelles mesures le premier ministre entend-il prendre? (*Exclamations*)

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Je ne considère pas la question comme une question supplémentaire. Il s'agit plutôt d'une question de nature à provoquer une polémique. La réponse à cette question contiendrait certainement des arguments, la question est donc irrégulière aux termes de l'article 39 du Règlement.

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### RÉUNION DES CHEFS DE PARTI EN VUE D'ÉTABLIR UN PROGRAMME

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Robert Thompson (Red-Deer):** Je voudrais poser une question au premier ministre. Il y a quelques jours, le premier ministre a dit aux députés que pour accélérer les travaux de la Chambre, il avait l'intention de convoquer les chefs de parti en vue d'établir un agenda précis. Le premier ministre nous dirait-il quand il se propose de convoquer une telle réunion?

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'ai dit que ce serait aussitôt que le chef de l'opposition serait de retour. Je lui souhaite la bienvenue: la réunion sera convoquée le plus tôt possible.

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### L'INDE—ON DEMANDE UNE DÉCLARATION SUR LA SITUATION ACTUELLE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** J'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre aurait-il des renseignements de dernière heure à communiquer à la Chambre au sujet du conflit sino-indien?

**L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je n'ai reçu aucun renseignement supplémentaire, mais nous nous efforcerons de tenir la Chambre au courant de tout nouvel événement.

### L'ÉNERGIE

#### LE COLUMBIA—ACCORD ENTRE LES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. James Allen Byrne (Kootenay-Est):** J'aimerais poser une question au secrétaire d'État  
[Le très hon. M. Diefenbaker.]

aux Affaires extérieures concernant une affaire qui préoccupe beaucoup les gens de la Colombie-Britannique, voire même tous les Canadiens. Hier, lorsque j'ai demandé au ministre s'il serait possible de déférer le traité du Columbia à un comité de la Chambre ou à la Chambre elle-même, il a répondu qu'un accord devra être conclu entre le gouvernement du Canada et la Colombie-Britannique. Pourrait-il dire à la Chambre si, en fait, le gouvernement fédéral et la Colombie-Britannique s'étaient entendus en principe sur l'avant-projet de traité avant que l'accord soit signé à Washington?

**L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, il y a eu un comité mixte auprès duquel le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique étaient représentés. Les clauses du traité qui a été finalement signé à Washington avaient été acceptées par ce comité, y compris, évidemment, les membres qui représentaient la Colombie-Britannique.

**L'hon. M. Fulton:** Et M. Williston m'a confirmé dans une lettre qu'il était d'accord avec ces clauses-là.

**M. Byrne:** Une question supplémentaire...

**M. l'Orateur:** Assurons-nous bien qu'il s'agit de questions supplémentaires. La parole est à l'honorable député de Kootenay-Est.

**L'hon. M. Green:** Et, monsieur l'Orateur, comme le ministre des Travaux publics me l'a signalé, ces clauses ont été acceptées par M. Williston, l'un des ministres de la Colombie-Britannique qui faisait partie du comité conjoint.

**L'hon. M. Fulton:** Dans une lettre qui m'a été adressée.

**M. Byrne:** A ce propos, précisément, monsieur l'Orateur, je sais que le ministre des Travaux publics, qui est de retour d'un séjour d'une semaine en Colombie-Britannique, saura que ceci est très grave. Je voudrais bien tirer cette affaire au clair. J'aimerais demander au ministre pourquoi, si les deux gouvernements étaient d'accord en principe avant la signature du traité à Washington, ce traité en tant que tel ne peut être soumis au Parlement pour fins de ratification?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! En posant sa question, l'honorable député provoque une réponse qui prêterait à controverse.

**Des voix:** Non!

**M. l'Orateur:** La question est posée de telle manière qu'elle souleva une controverse. Je prierais les honorables députés de prendre